

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05.62.14.56.90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr BUTTMANN, David - 05.62.14.58.84 david.buttman@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Services opérateurs - Déploiement

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc.).

Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS).

Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA aux réseaux et aux systèmes de messagerie aéronautique.

Tâches :

L'expert confirmé est chargé du déploiement des services opérateurs.

Il effectue en particulier les tâches suivantes :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité «Service Opérateurs».
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs.
- Assurer la définition, le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs, en particulier pour le déploiement des liens opérateurs.

Il pourra être amené à être chef de projet "renouvellement des services opérateurs supports de RENAR-IP, de ses abonnés et des réseaux secours".

Il est amené à assurer également les tâches suivantes :

- assurer, au sein d'une équipe, des tâches d'application et de préparation pour la réalisation de dossiers opérationnels, techniques ou administratifs,
- recueillir et traiter des demandes des usagers
- saisir et mettre à jour des bases de données, des fichiers ou documents,
- initier un dossier, proposer des priorités et des choix,
- participer à la mise en oeuvre des procédures SMQS

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Disponibilité et goût pour les relations avec les opérateurs télécom et les utilisateurs DSNA.
- Capacité à négocier.
- Encadrer une équipe d'AMO.

Connaissances :

- Connaissances des opérateurs télécom.
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Agent BNIA*K-SO/EXPL/BNIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/BNIA SNA/SO - BNIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BNIA*K-SO/EXPL/BNIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Frédérique - 05 57 92 83 32 frederique.dubois@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ABART, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BNIA - BNIA BORDEAUX - SNA/SO

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de la zone de compétence.
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Traite les plans de vol et gère la messagerie associée
- Informe, à la demande des usagers de la zone, des mesures de régulation ATFCM mises en place, d'un créneau et des révisions éventuelles
- Recueille et reporte toutes les remarques, réclamations ou dysfonctionnements
- Met à jour la documentation aéronautique (AIP France)
- Recueille et met en forme les demandes de Notam
- Assure la publication des Snowtam
- Fournit les bulletins de Notam aux organismes demandeurs (Odin)
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information, ainsi qu'à l'échange de messagerie
- Contacte les organismes ou les permanents concernés
- Participe à la réorganisation des BRIA et au programme AIM
- Participe, le cas échéant, aux GT en cours
- Transmet le fichier de statistiques au gestionnaire

L'agent sera à terme, également amené à acquérir et à exercer la qualification d'agent BNI lorsque les modalités seront finalisées.

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

- Connaitre la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaitre le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BNIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Pratiquer couramment l'anglais
- Faire preuve de réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe
- Capacité au travail de nuit
- Capacité d'adaptation aux changements (ré-organisation des BRIA, programme AIM?)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DS-AG/SR/ANA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/ANA Division aéroports et navigation aérienne (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-AG/SR/ANA I
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BARRIERES, Jean-Pierre - 05 96 55 63 16 jean-pierre.barrieres@aviation-civile.gouv.fr BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FONTES, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Basé au siège de la DSAC-AG à Fort de France et placé sous l'autorité du chef de la subdivision Aéroports, assure les missions d'inspecteur de surveillance aérodrome dans ses domaines de compétence principalement en Martinique, mais peut être appelé à intervenir également en Guyane et en Guadeloupe.

Tâches :

Surveillance des exploitants d'aérodromes en matière :

- d'homologation et d'exploitation
- de suivi de la certification française et européenne
- d'analyse des dossiers changements (audit EISA)
- d'énergie et de balisage.

Surveillance des exploitants d'hélistations en matière de suivi d'homologation et de balisage.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

Maîtrise de l'anglais

Communiquer à l'oral

Rédiger

Travailler en équipe

Savoir être

Sens de l'analyse

Esprit de synthèse

Capacité d'adaptation

Sens des relations humaines

Connaissances

Maîtrise du référentiel réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC et OR

Techniques d'inspection et d'audit

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Aérodromes/spécialité AER" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017" et nécessite des déplacements fréquents dans les trois départements de la DSAC-AG.

Nécessité d'obtenir les qualifications auditeur OPS-infra, auditeur OR, auditeur EISA, auditeur Hélistation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SG-Chef de programme*SG/SDP/PMSE
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SG SG/SDP/PMSE Bureau du pilotage de la masse salariale et des emplois (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*SG/SDP/PMSE
Filière / Métier :	Ressources humaines Chargé des ressources humaines
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARIN, Christine - 01 58 09 49 17 christine.marin@aviation-civile.gouv.fr MASTAING-DUCOURNAU, Doriane - 01 58 09 45 92 doriane.mastaing-ducournau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BERNACKI, Chloé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mission principale : élaborer des modélisations, hypothèses et projections pluriannuelles d'évolution de la masse salariale et des emplois.

Contexte et environnement professionnel :

Au sein de la sous-direction des personnels du Secrétariat général, le bureau du pilotage de la masse salariale et des emplois (SG/PMSE) a pour fonctions principales :

- d'effectuer la programmation budgétaire annuelle de la consommation des crédits de personnel (masse salariale) et des emplois,
- d'élaborer des prévisions et des hypothèses d'évolution annuelles et pluri annuelles de ces crédits et emplois,
- de suivre et rendre compte de leurs exécutions dans le courant de l'année afin de veiller au respect des plafonds de crédits et d'emplois et du schéma d'emplois.

Tâches :

Dans le cadre des missions du bureau, le chargé de projet, placé sous l'autorité de la cheffe de bureau et de son adjointe, sera principalement amené à :

- proposer et construire des modélisations permettant d'effectuer des prévisions et des hypothèses d'évolution de la masse salariale et des emplois en prenant en compte différents paramètres, facteurs (schéma d'emplois, mesures catégorielles, GVT, CAS pensions,...) et scénarios (y compris dans le cadre des travaux européens de performance de la navigation aérienne),
- participer aux travaux de modernisation du SIRH (décisionnel / ETP/MS) permettant d'aboutir à la mise en place d'un nouvel outil de suivi de l'exécution et de projection des dépenses de personnel et des emplois,
- assurer une expertise technique des outils existants en coordination, le cas échéant, avec la DSI et la MSIRH afin de les adapter,
- effectuer et construire toutes requêtes utiles relatives à l'exécution de la masse salariale et la consommation des emplois.

Son activité pourra être élargie aux besoins de la navigation aérienne (voir supra travaux européens de performance) et de la sous-direction des personnels (participation au chiffrage des mesures protocolaires et construction des tableaux financiers y afférents).

Profil - Qualification :

- Travailler en équipe, rendre compte,
- Piloter et gérer un projet, construire des modélisations simples,
- Rédiger des modes opératoires et des procédures,
- Savoir allier discrétion et communication,
- Être méthodique, discret et réactif,
- Bonnes connaissances et maîtrise des outils informatiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/SIM/ANAIA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ANAIA Pôle Applications de la NA et ingénierie aéroportuaire (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/SIM/ANAIA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01.69.84.61.08 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de pôle applications de la navigation aérienne et de l'ingénierie aéroportuaire - DSI

Au sein du DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

L'activité du pôle « applications de la navigation aérienne et de l'ingénierie aéroportuaire » doit être développé pour devenir une force de proposition d'informatisation des processus de gestion et de pilotage spécifiques à la navigation aérienne et à l'ingénierie aéroportuaire. A court terme, il doit reprendre en charge la maintenance des applications NEW SPIRIT, ARNO et GESIMMO liés respectivement à la gestion des études de sécurité et de la DSNA et du patrimoine immobilier gérés par le SNIA.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle :

- anime, encadre les agents qui lui sont rattachés et contribue à leur recrutement,
- planifie et coordonne les activités du pôle,
- met à jour des fiches de poste des agents du pôle et participe à l'élaboration du plan de formation
- suit en couts qualités délais le portefeuille de projets et assure si besoin leur pilotage direct
- fait respecter par ses équipes les méthodes, normes et outils préconisés par le service et contribue à leurs améliorations continues
- veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire, des marchés passés en soutien aux projets du pôle
- rédige ou contrôle des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien aux missions,
- veille à la qualité des vérifications techniques et à la bonne organisation les vérifications fonctionnelles du patrimoine applicatif du pôle,
- consolide les demandes et prévisions budgétaires relatives aux projets et activités du pôle et rend compte de leur avancement

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associées,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Proposer et/ou prendre des décisions

Connaissances :

- Management d'une équipe
- Méthode de gestion d'un portefeuille de projets,
- Technologies de l'information et de la communication
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées ;
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CHG affaires*ENAC/FPV/OP/EXP/IS
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/EXP/IS Subdivision Instruction sol (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*ENAC/FPV/OP/EXP/IS
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIQUER, Thierry - 05.62.17.44.89 thierry.piquer@enac.fr ORSSAUD, Olivier - 05.62.17.46.93 olivier.orssaud@enac.fr
Personne remplacée :	DIAZ, Anne-Marie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet (DFPV/OP/EXP/IS)

Planification et coordination de l'activité ATPL export (en concertation avec les inspecteurs des études, gestion de l'activité des tuteurs).

Gestion/administration des promotions ATPL exports (en liaison notamment avec les services AVIC de l'ENAC, le pôle examens DGAC/ORLY, le CEMP, les centres d'examens).

Gestion des ressources (salles de cours, production et stockage des ouvrages, gestion matériels pédagogiques et informatiques).

Profil - Qualification :

Connaissances :

- anglais niveau B2 à terme,
- connaissance consolidée des modalités liées à la formation théorique ATPL (A) (procédures liées aux examens aéronautiques),
- connaissance environnement e-learning ATPL (A) théorique,
- maîtrise des outils bureautiques, logiciels suivi de formation, de planification.

Savoir-faire / Savoir être :

- organisation,
- rigueur,
- communication,
- travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/DD Subdivision planification et développement durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37 stephane.dumont@aviation-civile.gouv.fr FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 valerie.fulcrand-vincent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MOURAT-ROBERT, Jennifer

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance chargée de l'instruction des dossiers liés à la protection des aéroports et à la gestion des aspects environnementaux

Tâches :

Il / elle

- instruit les dossiers de manquement à l'arrêté de restriction d'exploitation de l'aéroport de Marseille-Provence (aéroport sensible qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'ACNUSA) ;
- traite les plaintes de riverains hors aéroports (survol basse hauteur, voltige, parachutisme) ;
- traite les dossiers liés à l'environnement notamment sur les aéroports d'Aix-Les Milles et de Marseille-Provence (participation aux CCE et groupes de travail liés, études en matière d'environnement) ;
- contribue à l'élaboration des Plans d'exposition au bruit (PEB) et Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE);
- prépare les avis aux services instructeurs ou aux demandeurs en matière de dossiers obstacles sous servitudes, après consultation éventuelle des services de la navigation aérienne ;
- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées à ces obstacles ;
- instruit les demandes de création ou renouvellement de plates-formes particulières (hélistations, hélistations en agglomération, ULM, aéroports privés)

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques dont ELVIRA.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations.
- Capacité d'adaptation et polyvalence
- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

Poste essentiel au fonctionnement de la division régulation et développement durable qui traite des dossiers sensibles et suivis par le Cabinet du DG (révision de la Charte de l'environnement de l'aéroport d'Aix-Les Milles ; relation avec les associations de riverains dont notamment CD2A)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/INT Pôle coopération internationale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	LIEUTAUD, Eric - 01 58 09 47 32 eric.lieutaud@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUILPAIN, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme Coopération Internationale

MISSION :

Participer à la coopération de la DSNA avec les prestataires de services de navigation aérienne et instances européens ou internationaux

RATTACHE A :

Chef de Pôle Coopération Internationale

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

* Néant

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- o Génériques au pôle Coopération Internationale:
- o Participer aux activités du pôle,
- o Réaliser toutes les missions que le chef de pôle pourrait lui confier,
- o Appliquer la stratégie de la DSNA dans le domaine d'activité,
- o Elaborer et défendre la position de la DSNA,
- o Participer aux travaux nationaux, européens, internationaux dans le domaine d'activité, au sein des instances internationales et dans les grands projets,
- o Spécifiques:
- o Participer à la coordination des participations internationales de la DSNA,
- o Participer à la promotion de la stratégie de la DSNA à l'international, en piloter les outils et accompagner leur exploitation,
- o Être le représentant DSNA auprès de diverses instances internationales et de groupes de travail, dont OACI (NAT SPG, IMG, TIG et autres échelons régionaux) et AEFMG Tech WSG,
- o Assurer le support des groupes AEFMP WG, SC et OACI
- o Participer au processus de mise à jour des ESSIP
- o Participer aux activités du déploiement SESAR
- o Coordonner l'action de la DSNA dans l'établissement d'accords techniques bilatéraux (MoC) ou multilatéraux
- o Participer à la formation du nouvel agent INT
- o Consolider et promouvoir une formalisation du suivi de la performance en Afrique (réseau VSAT et MoC) auprès de l'ASECNA et de l'OACI AFI.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Vérifie l'existence et établit le cas échéant la traçabilité des procédures qu'il exploite et en respecte les dispositions,

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

* Savoir définir et piloter des projets complexes

(niveau 3)

* Connaissances techniques et opérationnelles

dans le domaine d'activités (niveau 3)

* Connaissance du rôle et des responsabilités des diverses instances nationales, européennes et mondiales (niveau 4)

Qualités requises :

* Très bonne connaissance de l'anglais (niveau 4)

* Sens des relations humaines (niveau 3)

* Sens de l'organisation (niveau 4)

* Faculté d'adaptation à des situations parfois

complexes associant des interlocuteurs français ou étrangers (niveau 4)

* Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Contrôleur d'aérodrome*LFMV/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PERNET, Philippe - 04.90.84.32.71 philippe.pernet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR AERODROME - AVIGNON - SNA/SSE

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

- Gère en temps réel de manière sûre et ordonnée l'écoulement du trafic aérien, dans le respect de l'environnement sur les positions LOC et SOL ;
- Signale au chef CA et/ou au RPO les situations d'urgence, les appels de détresse ou les accidents ;
- Notifie les événements liés à la sécurité à des fins de retour d'expérience ;
- Assure les fonctions d'instructeur sur la position dès qu'il remplit les conditions ;
- Peut apporter son expertise dans l'analyse d'incidents et les REX, les études CA et les études

Système ;

- Peut participer aux différentes étapes de la formation initiale, en unité et continue des contrôleurs ;
- Collabore avec le personnel de l'exploitant aéroportuaire.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Assure ses fonctions sur la position en conformité avec la grille de tenue de poste validée par le chef CA ;
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les procédures, les secteurs, l'environnement aérien et la réglementation ;
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence ;
- Connaître les outils systèmes informatiques du contrôle ;
- Utiliser couramment la phraséologie, y compris en langue anglaise ;
- Détenir et maintenir sa mention d'unité ;
- Savoir analyser, anticiper et décider en temps réel ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Accompagner efficacement un tiers en formation ;
- Savoir gérer des situations d'urgence ;
- Savoir s'adapter aux évolutions techniques et opérationnelles ;

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision ;
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites ;
- Concilier les contraintes et décider en temps réel ;
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace ;
- Etre rigoureux et vigilant ;
- Savoir gérer des situations d'urgence

Conditions particulières d'exercice :

- Etre titulaire d'une licence de contrôleur avec mention d'unité valide ;
- Etre médicalement apte aux fonctions ;

- Détenir une mention linguistique (EN et FR) valide ;
- Travail à horaires semi-permanents.

Formation d'intégration :

- Plan de Formation en Unité agréé et conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Contrôleur d'aérodrome*LFAQ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N LFAQ/CA Albert Bray - Circulation aérienne (ALBERT)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFAQ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	RICHARD, Pierre - 03 22 75 06 01 pierre.richard@aviation-civile.gouv.fr SALON, Olivier - 03 20 16 19 00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de subdivision*DS-N/SR2/AG/AEA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aéroports et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la possession et/ou l'obtention d'une licence d'inspecteur de surveillance dans les domaines TA-AG et ENVR.
Personne remplacée :	BAYSSET, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer au niveau local le suivi de la politique relative au contrôle et à la surveillance avec une équipe

Tâches :

- encadre et anime une équipe
- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)
- vérifie sur site la mise en œuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- participe aux échanges avec les exploitants d'aérodrome, prépare les décisions de consignes particulières,
- Participe aux réunions AREX des différents aérodromes avec les usagers et les services CA,
- Traite les demandes de création de plateformes ULM, hélisurface, aérodrome privés
- Participe aux réunions préparatoires et à la surveillance des manifestations aériennes de grande importance,
- Participe au traitement des plaintes de riverains concernant les terrains d'aviation générale,
- Prépare et assiste aux CCE des terrains d'aviation générale,
- Prépare et présente les dossiers relatifs aux activités récréatives dans les CCRAGALS,
- Recueille et traite les demandes de subventions dans le cadre des aides à l'aviation légère,
- participe au PSE aviation générale,
- peut participer aux permanences EPI pour le compte du BEA

Profil - Qualification :

- Seconde qualification exigée pour les TSSEAC
- Anglais écrit et parlé
- Sens de l'organisation, de l'analyse
- Connaissances des domaines techniques AG
- Gout pour les contacts humains et aptitude au dialogue
- Poste amenant à des déplacements régulièrement